



GUIDE SANITAIRE DE REPRISE

La réouverture des clubs et la reprise des championnats dans les comités sont nos priorités mais les modalités de reprise sont réglementées conformément à la loi du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire ainsi qu'aux décrets qui ont suivi.

Le protocole sanitaire tient compte des caractéristiques de notre population de joueurs, chacun devant se sentir responsable et concerné par ces mesures et leur application.

Ce guide est susceptible de modifications au fur et à mesure de la publication des décrets, arrêtés et circulaires prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les clubs ou comités recevant un tournoi ou une compétition doivent s'assurer auprès de leurs responsables en mairie qu'il n'y a pas d'interdiction de rassemblement.

Les locaux devront avoir été nettoyés avec des produits appropriés à la désinfection, les portes devront être laissées ouvertes pour éviter des contacts rapprochés.

Tous les participants doivent être licenciés, ou membres de club, leurs coordonnées (notamment téléphonique et/ou mail) doivent être disponibles en cas de nécessité.

Chaque pratiquant s'engage lors de son inscription :

- à ne pas se présenter s'il présente des signes d'infection (www.gouvernement.fr/info-coronavirus/orientationmedicale)
- à prévenir sans délai le club ou comité organisateur s'il présente des signes pendant ou après sa participation.

Le club et/ou le comité s'engagent eux-mêmes à prévenir les autres participants s'ils ont été en présence d'un possible porteur du virus (en respectant son anonymat)

La distanciation physique de 1 mètre doit être respectée à l'intérieur et à l'extérieur pour les personnes debout ou en situation de déplacement.

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des locaux.

Du gel hydro-alcoolique doit être disponible dès l'entrée des locaux ainsi qu'à proximité des tables de jeu. Les participants doivent utiliser ce gel à chaque changement de position.

CHAMPIONNATS

Organisation habituelle en respectant les règles ci-dessus. Pour tout souci d'organisation ou de dérogation, contacter le Président de la C.C.N. Michel Sorolla : michel.sorolla@sfr.fr

BUVETTE

Ce lieu de convivialité ne peut être un lieu d'attroupement sans distanciation, il faudra donc mettre en place un protocole pour venir se servir et se déplacer en s'isolant pour consommer.

COVID 19

Protégez vous, Protégez les autres

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Lavez-vous très régulièrement
les mains**



**Toussez ou éternuez
dans votre coude**



**Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)